



RANKING DIGITAL RIGHTS

INDEX DE RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES 2018

L'index de responsabilité des entreprises 2018 publié par Ranking Digital Rights évalue 22 des plus puissantes entreprises mondiales de technologies de l'information et de la communication sur leurs engagements publics et leurs politiques affectant la liberté d'expression et la vie privée.

RANKINGDIGITALRIGHTS.ORG/INDEX2018

AVRIL 2018

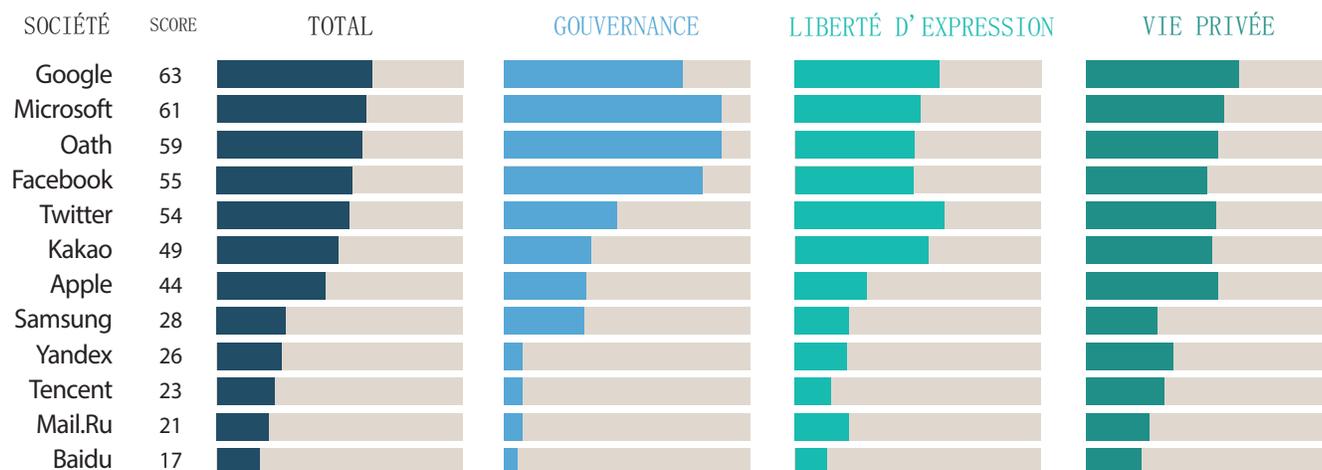


INDEX DE RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES 2018

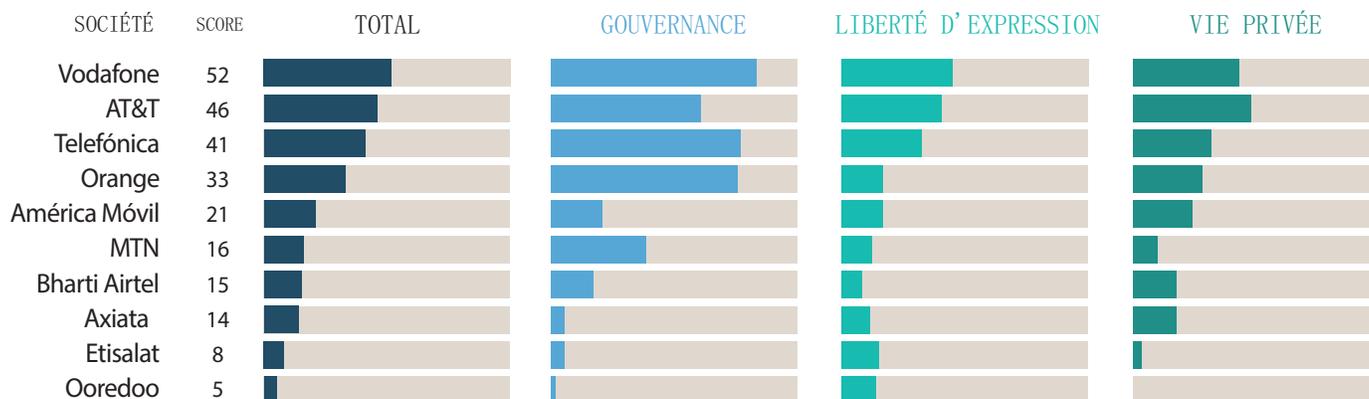
L'index de responsabilité des entreprises 2018 publié par Ranking Digital Rights évalue 22 des plus puissantes entreprises mondiales de technologies de l'information et de la communication sur 35 indicateurs examinant leurs engagements et politiques annoncés en lien avec la liberté d'expression et la protection de la vie privée. Il tient également compte de la gouvernance et des mécanismes de responsabilité. Ensemble, les entreprises évaluées dans l'Index proposent des produits et services utilisés par plus de la moitié des 4,2 milliards d'internautes.

Il s'agit de la troisième édition de l'Index, les éditions précédentes ayant été publiées en novembre 2015 et mars 2017. Cette année, l'Index 2018 évalue les mêmes entreprises sur les mêmes questions que l'édition 2017. Pour accéder aux résultats détaillés, télécharger les données et accéder aux ressources correspondantes, vous pouvez consulter : rankingdigitalrights.org.

● SOCIÉTÉS INTERNET ET MOBILES



● SOCIÉTÉS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS



CONCLUSIONS PRINCIPALES

Les entreprises manquent de transparence vis à vis des politiques et des pratiques affectant la liberté d'expression et la vie privée de leurs utilisateurs.

Même si plus de la moitié des sociétés évaluées pour l'Index 2018 ont apporté des améliorations significatives, la plupart n'ont toujours pas dévoilé aux utilisateurs les informations de base concernant la conception, la gestion et la gouvernance des plateformes et services numériques affectant les droits humains.

- **Google et Microsoft** sont les seules sociétés de l'ensemble du classement à obtenir plus de 60 % au total. Cependant, aucune des deux sociétés ne domine le peloton sur chacune des questions et chacune d'entre elles avait des performances médiocres comparées à d'autres sociétés de l'écosystème des télécommunications et d'Internet de l'index.
- **Vodafone** a devancé **AT&T** et a été la seule société de télécommunications à obtenir un score de plus de 50 %, grâce à une transparence accrue des pratiques de gouvernance et à la façon dont elle gère les demandes de coupure de réseau issues par les gouvernements. Vodafone était la seule société de l'Index à communiquer clairement la manière dont elle gère les violations de données.
- **Facebook** occupait la quatrième place dans le classement. Les performances du réseau social étaient médiocres par rapport à ses pairs sur les questions du traitement des données de ses utilisateurs. Cependant, l'entreprise a amélioré la transparence relative aux demandes gouvernementales d'informations sur les utilisateurs ou les demandes légitimes de restriction de comptes et de suppression de contenu.
- **Apple** bénéficie de la plus grande augmentation de score, gagnant huit points de pourcentage. Une grande partie de cette amélioration est due à l'amélioration des rapports sur la transparence, ainsi qu'à la nouvelle divulgation directe aux utilisateurs sur le site Web de la compagnie d'informations qu'elle n'avait auparavant divulguées qu'à des experts et à d'autres tiers.

Pour plus de détails, de données et d'analyses, vous pouvez visiter: rankingdigitalrights.org/index2018

Suite à l'évaluation des 22 entreprises, plusieurs problèmes ont été mis en évidence :

- **Gouvernance: Trop peu d'entreprises font du droit à la liberté d'expression et du droit à la vie privée des utilisateurs une priorité centrale concernant la gestion et l'évaluation des risques des entreprises.** Les entreprises ne disposent pas de processus et mécanismes adéquats pour identifier et atténuer l'ensemble des risques pour la liberté d'expression et de confidentialité pour les utilisateurs. Ces risques peuvent être causés non seulement par la censure ou la surveillance du gouvernement et par des acteurs non étatiques malveillants, mais aussi par des pratiques liées aux modèles d'affaires des entreprises elles-mêmes.
- **Sécurité: La plupart des entreprises ne partagent pas des informations de base sur les mesures qu'elles prennent pour sécuriser les données des utilisateurs.** Par conséquent, elles laissent les utilisateurs dans l'ignorance des risques auxquels ils sont confrontés lorsqu'ils utilisent une plate-forme ou un service particulier. Dans le même temps, les échecs de la sécurité des entreprises ont de graves conséquences sur les plans économiques, financiers, politiques et relatives aux droits humains dans le monde entier.
- **Confidentialité: Les entreprises ne divulguent pas suffisamment d'informations sur la manière dont les informations des utilisateurs sont traitées, notamment sur ce qui est collecté et partagé, avec qui et dans quelles circonstances.** Cela inclut notamment la manière dont les informations des utilisateurs sont partagées pour la publicité ciblée. Une telle opacité facilite l'abus et la manipulation des plates-formes et des services numériques par un éventail d'acteurs étatiques et non étatiques, y compris ceux qui cherchent à attaquer les institutions et les communautés, ainsi que les utilisateurs individuels.
- **Liberté d'expression: Les entreprises n'informent pas suffisamment le public sur la manière dont le contenu et les flux d'informations sont contrôlés et mis en forme** à travers leurs plateformes et services. Vu les révélations selon lesquelles les plateformes de médias sociaux les plus puissantes au monde ont été utilisées pour répandre la désinformation et manipuler les résultats politiques dans divers pays, les efforts des entreprises pour contrôler et gérer le contenu manquent de responsabilité sans une plus grande transparence.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Toutes les entreprises évaluées dans l'index peuvent apporter des changements immédiatement, même en l'absence de réforme légale et politique.

La transparence et la responsabilité des entreprises sont incomplètes sans des gouvernements, eux-mêmes transparents et responsables, qui s'acquittent de leur devoir de protéger les droits de l'homme. Même lorsque les gouvernements ne respectent pas ces obligations, les entreprises peuvent et doivent être tenues responsables de toutes les façons dont elles affectent les droits des utilisateurs, sur lesquels elles ont un contrôle. Les recommandations détaillées sont listées dans le rapport complet de l'index et dans les bulletins spécifiques à chaque entreprise. Ils relèvent de sept grandes catégories:

- 1. Renforcer la gouvernance d'entreprise.** Les entreprises doivent non seulement exprimer des engagements clairs pour respecter la liberté d'expression et la vie privée des utilisateurs, mais aussi divulguer des preuves concrètes qu'elles ont institutionnalisé ces engagements par la surveillance de leurs conseils d'administration et de leurs cadres, par des programmes, de formations, d'audits internes et de dénonciation, à l'échelle de l'entreprise.
- 2. Se mettre sérieusement à l'évaluation des risques.** Les entreprises doivent mettre en œuvre des processus complets d'audit préalable pour garantir qu'elles peuvent anticiper et réduire tout impact négatif que leurs produits, services et opérations commerciales peuvent avoir sur les droits des utilisateurs.
- 3. Fournir des processus de doléances et de recours significatifs.** Les entreprises doivent fournir des moyens aux utilisateurs et autres parties concernées afin de déposer des plaintes si leurs droits sont violés à la suite d'actions posées par la compagnie. Les entreprises devraient également avoir des processus clairement définis pour répondre aux plaintes et fournir une réparation appropriée.
- 4. Être transparent et responsable.** Les entreprises doivent publier régulièrement des informations et des données sur leurs sites Internet officiels pour aider les utilisateurs et autres intéressés à comprendre les circonstances dans lesquelles des tiers auraient accès à leurs informations personnelles, lorsque leurs propos sont censurés ou restreints, et lorsque l'accès à un service est bloqué ou restreint.
- 5. Renforcer la confidentialité.** Les entreprises doivent clairement informer les utilisateurs de ce qu'il advient de leurs informations, minimiser la collecte et l'utilisation des données de façon minimale afin de fournir le service, et fournir aux utilisateurs un contrôle maximal des informations données et les informer de tiers avec qui elles sont partagées.
- 6. Renforcer la sécurité.** Les entreprises doivent divulguer des preuves crédibles de leurs efforts pour sécuriser les données de leurs utilisateurs. Plus précisément, elles doivent démontrer qu'elles respectent les normes de sécurité et de chiffrement strictes en vigueur, effectuer des audits de sécurité, surveiller l'accès des employés aux informations et disposer d'un processus établi pour gérer les violations de données.
- 7. Innover pour les droits humains.** Les entreprises doivent collaborer avec le gouvernement et la société civile, investir dans le développement de nouvelles technologies et de nouveaux modèles commerciaux qui renforcent les droits humains, et maximiser le contrôle individuel et la possession des données personnelles et du contenu.

Nous devons tous travailler ensemble pour élaborer des normes juridiques, réglementaires et d'entreprise pour la protection des droits humains à l'ère numérique.

À PROPOS DE L'INDEX DE RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES DE RANKING DIGITAL RIGHTS

Ranking Digital Rights (RDR) est un projet de recherche à but non lucratif hébergé par l'Open Technology Institute de New America. Il produit un index de responsabilité des entreprises qui classe les entreprises de technologies de l'information et de communication les plus puissantes au monde sur leurs engagements et leurs politiques publics qui affectent la liberté d'expression et la vie privée de leurs utilisateurs. Les critères utilisés par l'index pour évaluer les entreprises s'appuient sur plus d'une décennie de travail de la part des communautés de défense des droits humains, de la vie privée et de la sécurité. Les données et analyses de l'Index documentent le travail des défenseurs des droits humains, des décideurs politiques et des investisseurs responsables et sont utilisées par les entreprises pour améliorer leurs propres politiques et pratiques.

Pour accéder à l'ensemble des données et analyses de l'Index 2018, aux rapports d'évaluation de chaque entreprise, au rapport téléchargeable et à l'ensemble des données brutes, veuillez consulter :
rankingdigitalrights.org/index2018